



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 107067

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le problème actuellement rencontré dans le département du Gard concernant le financement de la construction d'établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes. En effet, alors que les besoins en matière d'équipements et de services pour personnes âgées à l'échelle du département sont d'ores et déjà très importants, le vieillissement de la population constitue un enjeu fort auquel de nombreuses collectivités locales tentent de répondre. Or, malgré des projets ambitieux inscrits au plan gériatrique départemental 2004-2009, les collectivités territoriales s'interrogent sur la concrétisation de leurs projets de création alors que très peu de créations de places sont inscrites pour le département : 34 pour le seul département du Gard en 2007 ! Aussi, et afin de permettre de rassurer les collectivités territoriales dans la mise en oeuvre de leur projet, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement en matière d'ouverture de places dans le département du Gard pour les quatre années à venir, en vue de permettre aux collectivités de répondre aux besoins existants et notamment de préparer les importantes évolutions démographiques futures.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107067

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10777